

◆ Direction générale des services ◆

Sandrine TAISNE

☎ 04.50.42.63.08

[sandrine.taisne@ville-gex.fr](mailto:sandrine.taisne@ville-gex.fr)

Affaire suivie par Jean-Christophe CUSIN

# CONVOCAATION

## CONSEIL MUNICIPAL

### LUNDI 07 JUILLET 2025 À 18 H 30

#### Salle des Fêtes

Approbation du procès-verbal de la séance du 02 juin 2025.

Approbation de l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR :

##### I. DÉLIBÉRATIONS :

- 1) Recensement de la population : dispositif 2026,
- 2) Rétrocession d'une concession au cimetière,
- 3) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Gexoise »,
- 4) Convention entre la Ville de Gex et l'association « Cultures et cinémas » à l'occasion du Festival des Cinq Continents,
- 5) Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire et création de la carte « Pourpre » en prévision de l'ouverture du nouveau cinéma municipal trois salles,
- 6) Cinéma municipal Le Patio : adoption d'un règlement intérieur,
- 7) Cinéma municipal Le Patio : adoption de la charte du bénévole-ambassadeur pour l'accueil du public,
- 8) Mise à jour du tableau des emplois communaux - correctif,
- 9) Mise à jour du tableau des emplois communaux,
- 10) Création d'un poste non permanent de chargé de mission attractivité territoriale : contrat de projet de catégorie A,
- 11) Acquisition de la parcelle C591 auprès de Monsieur GERRIT DE VOS dans le cadre d'une régularisation foncière du chemin des Hutins,
- 12) Acquisition des parcelles AD09 et AD10 dans le secteur de Péroset appartenant aux Consorts LOUP.

##### II. COMMISSIONS :

- 1) Commission Aménagement, mobilités et urbanisme du mardi 03 juin 2025,
- 2) Commission Affaires culturelles et jeunesse du jeudi 18 juin 2025,
- 3) Commission Espaces publics, environnement et travaux du mardi 24 juin 2025.
- 4) Commission Actions éducatives et scolaires du mercredi 25 juin 2025,

### III. LECTURE DES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- **2025\_092\_DEC** : signature avec la société BYS Son et Lumière, d'un devis relatif à la prestation technique du spectacle de Manu Lanvin le 29 novembre 2025, d'un montant total de 6 463.59 € HT,
- **2025\_093\_DEC** : révision des tarifs de la piscine municipale et de l'école de natation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025,
- **2025\_094\_DEC** : signature avec l'entreprise GALLIA de l'avenant n°02 relatif aux travaux de rénovation énergétique et aménagement des combles de l'Hôtel de Ville, lot n° 1 « Maçonnerie - gros œuvre », pour un montant total de 3.750,00 € HT, soit une augmentation de 3,96 % du montant initial du marché,
- **2025\_095\_DEC** : signature avec l'entreprise SMAC de l'avenant n° 01 relatif aux travaux de remplacement complet de la couverture de l'Espace Perdtemps, pour un montant total de 3.062,37 € HT, soit une augmentation de 1,51 % du montant initial du marché,
- **2025\_096\_DEC** : signature avec la société TECHNI SIM CONSULTANTS d'une offre relative à une étude air et santé dans le cadre de l'aménagement du quartier du futur lycée public, pour un montant total de 10.500,00 € HT,
- **2025\_097\_DEC** : signature avec l'entreprise JURALP'ECO – SARL FORAZ de l'avenant n° 1 relatif au réaménagement partiel du bloc sanitaire du camping « Les Genêts », lot n° 6 « Chauffage – Plomberie – Ventilation », pour un montant total de 10.285,47 € HT, soit une augmentation de 11,84 % du montant initial du marché,
- **2025\_098\_DEC** : signature avec l'entreprise SARL GONTARD-FORAZ de l'avenant n° 1 relatif au réaménagement partiel du bloc sanitaire du camping « Les Genêts », lot n° 7 « Électricité », pour un montant total de 2.867,97 € HT, soit une augmentation de 14,74 % du montant initial du marché,
- **2025\_099\_DEC** : signature du renouvellement d'un bail d'habitation avec M. Aurélien DI FIORE, pour le logement T2 sis 116 rue du Commerce à Gex, La visitation, couvrant la période du 12 juin 2025 au 11 septembre 2025, pour un loyer mensuel fixé à 308,64 €,
- **2025\_100\_DEC** : signature avec l'entreprise ARTCAST DIGITAL de l'avenant n° 1 relatif aux travaux de rénovation énergétique et aménagement des combles de l'Hôtel de Ville, lot n° 8 « Sonorisation conférence », pour un montant total de 11.098,80 € HT, soit une augmentation de 7,17 % du montant initial du marché,
- **2025\_101\_DEC** : signature avec la société LEE SORMEA de l'offre relative à la réalisation d'une étude d'impact acoustique dans le cadre de l'aménagement du quartier du futur lycée public, pour un montant total 4.375,00 € HT,
- **2025\_102\_DEC** : signature avec l'entreprise MENUISERIES DE L'AIN de l'avenant n° 01 relatif aux travaux de rénovation énergétique et aménagement des combles de l'Hôtel de Ville, lot n° 4 « Menuiseries bois », pour un montant total de 3.750,00 € HT, soit une augmentation de 1,50 % du montant initial du marché,
- **2025\_103\_DEC** : signature d'un bail d'habitation avec M. Christophe POPOV, pour le logement T2 sis 62 rue de l'Horloge à Gex, couvrant la période du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 août 2025, pour un loyer mensuel fixé à 263,63€,
- **2025\_104\_DEC** : signature avec le Crédit Mutuel du contrat réglant les conditions du prêt de 1 500 000 € et la ou les demandes de mobilisation des fonds,
- **2025\_105\_DEC** : signature avec l'entreprise DE SA SERRURERIE MÉTALLERIE de l'avenant n° 01 relatif aux travaux de rénovation énergétique et aménagement des combles de l'Hôtel de Ville – Lot n° 3 « Serrurerie Métallerie », pour un montant total de - 10.930,00 € HT, soit une diminution de 4,76 % du montant initial du marché,
- **2025\_106\_DEC** : signature avec la société LEE SORMEA de l'offre relative à la réalisation d'une étude d'impact acoustique dans le cadre de l'aménagement du quartier du futur lycée public, pour un montant total 8.750,00 € HT, ANNULE ET REMPLACE la décision 2025\_101\_DEC,
- **2025\_107\_DEC** : signature avec la BANQUE POSTALE du contrat réglant les conditions de la ligne de trésorerie de 2 000 000 € et la ou les demandes de mobilisation de fonds,
- **2025\_108\_DEC** : signature avec l'association Ni Putes Ni Soumises d'une convention relative à la mise à disposition d'une salle de réunion au centre Marius Cadoz, couvrant la période du 13 juin 2025 au 12 juin 2030, à titre gracieux,
- **2025\_109\_DEC** : signature avec l'entreprise BONGLET de l'avenant n° 2 relatif aux travaux de rénovation énergétique et aménagement des combles de l'Hôtel de Ville, lot n° 5 « Plâtrerie Peintures », pour un montant total de 6.954,65 € HT, soit une augmentation de 1,56 % du montant initial du marché,
- **2025\_110\_DEC** : signature avec l'entreprise EUROVIA ALPES de l'offre relative aux travaux d'aménagement de sécurité avec reprise des enrobés rue du Château, rue Jean Perrier, rue de la Fontaine, pour un montant total de 246.999,72 € HT,

- **2025\_111\_DEC** : signature avec LES MENUISERIES DE L'AIN de l'avenant n° 2 relatif aux travaux de rénovation énergétique et aménagement des combles de l'Hôtel de Ville, lot n° 4 « Menuiseries bois », pour un montant total de 14.065,00 € HT, soit une augmentation de 5,64 % du montant initial du marché,
- **2025\_112\_DEC** : signature du renouvellement d'un bail d'habitation avec Mme Lucie MOUGIN, pour le logement T2 sis 116 rue du Commerce à Gex, couvrant la période du 15 juin 2025 au 08 juillet 2025, pour un loyer mensuel fixé à 308,64 €,
- **2025\_113\_DEC** : signature avec l'entreprise SMACL de l'avenant n° 1 relatif à la prestation de services d'assurance « Flotte automobile et auto-mission », pour un montant annuel de 529,46 € HT,
- **2025\_114\_DEC** : signature avec la société SOLUSOL d'un devis relatif à la réalisation d'un diagnostic et d'une étude géotechnique dans le cadre des travaux de restructuration du Groupe Scolaire Perdtemps, pour un montant total de 8.700,00 € HT,
- **2025\_115\_DEC** : signature avec l'entreprise CAZAJOUS DECOR de l'avenant n° 1 relatif aux travaux de rénovation énergétique et aménagement des combles de l'Hôtel de Ville, lot n° 10 « Parquet », pour un montant total de 3.069,56 € HT, soit une augmentation de 29,16 % du montant initial du marché,
- **2025\_116\_DEC** : signature avec l'entreprise LE MERCATO DE L'EMPLOI du devis relatif à la prestation de placement d'un médecin généraliste au sein de la maison de santé pluriprofessionnelle, pour un forfait honoraire provisoire estimé à 16.200,00 € HT, soit 18 % de la rémunération annuelle brute prévisionnelle du médecin généraliste. La facturation sera conditionnée à la signature effective d'un bail entre le médecin généraliste et la Ville pour l'occupation d'un bureau au sein de la maison de santé pluriprofessionnelle.

**IV. QUESTIONS DIVERSES.**

Le Maire,  
Patrice DUNAND



✂

**❖ POUVOIR ❖**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ absent(e) le lundi 07 juillet 2025 donne procuration à Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_ pour me représenter à la réunion du conseil municipal et prendre part à toutes les délibérations, émettre tout vote et signer tout document.

“ Bon pour pouvoir ”  
(mention manuscrite)

Gex, le .....  
(signature)